Pas de baisse de revenus pour la majorité des Français… pour l'instant

latribune.fr/opinions/tribunes/pas-de-baisse-de-revenus-pour-la-majorite-des-francais-pour-l-instant-849043.html

Alexandre Mirlicourtois, Xerfi, 4 juin 2020

A la sortie du confinement, l'impact de la crise du Covid-19 aura été insensible sur les revenus de la majorité des Français. Ce constat est de la pure arithmétique. D'abord, parce que parmi les 55 millions d'adultes, c'est-à-dire la population de plus de 15 ans, plus de 4 sur 10 sont des inactifs (hommes et femmes au foyer, en incapacité de travailler, étudiants, lycéens et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite) et ne sont donc pas individuellement concernés par une baisse de rémunération, sauf s'ils ont un conjoint actif touché.

7 Français sur 10 épargnés

Les pensions de retraites sont en effet normalement versées et le resteront. En fait, la répercussion du Covid-19 sur les ressources des seniors concerne uniquement les revenus issus du patrimoine. Les rendements sont en baisse, notamment sur les valeurs mobilières (avec un CAC 40 particulièrement malmené avec la crise). Or, toutes choses égales par ailleurs, la détention de patrimoine sous toutes ses formes — mobilière et immobilière — augmente avec l'âge. L'impact sur leurs revenus est donc mineur et il n'y aura donc pas de chute du niveau de vie des retraités avec le Covid-19.

C'est le même raisonnement pour d'autres catégories de la population, notamment des 2,7 millions de chômeurs. L'administration a continué de verser les indemnisations et la durée de l'allocation de ceux qui sont en fin de droit a été prolongée jusqu'à la fin du confinement. Enfin, les administrations publiques (c'est-à-dire 5,8 millions de salariés) ont bien entendu continué de verser le salaire de leurs agents.

Additionnés, ces groupes représentent un peu plus de 32 millions de personnes, soit près de 6 Français en âge de travailler sur 10, auxquels viennent se greffer les 8-9 millions de salariés du privé qui ont continué, cahin-caha, de travailler normalement ou en télétravail, ou mis en congés, et dont les salaires n'ont donc pas été amputés. Certes, il y a moins d'heures supplémentaires, les primes sur objectifs plus difficiles à atteindre. Mais l'essentiel est préservé. En ajoutant ce groupe aux autres personnes épargnées, le total s'élève alors entre 40-41 millions d'individus, soit 74% des adultes.

Les travailleurs indépendants en première ligne

Le décrochage de revenus se fait donc sur une partie réduite des personnes en âge de travailler, ce sont les grands perdants de cette première phase de la crise.

Il y a d'abord les quelque 12 millions de personnes en chômage partiel. La règle générale, notamment dans les TPE et PME, c'est une indemnité qui équivaut à 84% du salaire net, même si certaines conventions collectives ou entreprises sont plus généreuses. Pour simplifier, la perte de base est donc de l'ordre de 16%. En partant de l'hypothèse de deux mois de chômage partiel, cela représente une baisse de 2,7% du salaire annuel.

close
volume_off
Compte tenu du salaire net médian, 1 845 euros, le déficit de revenu peut être estimé à 600 euros sur l'ensemble de l'année pour cette partie de la population. Il faut néanmoins tenir compte de grandes disparités, notamment en fonction du niveau de salaire. Au SMIC, l'indemnisation est de 100%. Elle est plafonnée au-delà de 4,5 fois le salaire minimum. Mais à ces niveaux de rémunération, moins de 5% des salariés sont concernés. En outre, ce sont les catégories socioprofessionnelles les plus élevées qui disposent le plus des moyens nécessaires pour mettre en place le télétravail pour poursuivre leur activité. La population des télétravailleurs potentiels est ainsi composée à 50% des cadres et professions intellectuelles supérieures, 27% des professions intermédiaires et 21% des employés qualifiés selon les estimations de l'OFCE. Une part qui chute en revanche à 2% pour les catégories artisans, commerçants et chefs d'entreprise et à 0,2% seulement pour les employés non qualifiés. Il faut encore ajouter tous les précaires du salariat, intérim CDD courts qui se retrouvent directement au chômage.

Les conséquences pour les 3,2 millions d'indépendants sont plus fortes encore. Leur répartition sectorielle donne une idée de l'impact. En premières lignes se retrouve la construction (et ses 364 000 indépendants), mais aussi le commerce et l'artisanat commercial, le transport (Taxis et VTC notamment), les services aux particuliers, les freelances dans le BtoB, etc.

Sous l'hypothèse de deux indépendants sur trois connaissant un arrêt total ou partiel de son activité, ce sont finalement 24% des Français qui subissent actuellement une baisse de leur rémunération et c'est cette petite fraction qui supporte l'essentiel du choc.

Bref, le Covid-19 n'a pas frappé les revenus de tout le monde, loin de là. Certes, en « nationalisant » en quelque sorte une partie des salaires, l'État a pour l'instant évité le pire. Mais si la majorité des Français a été protégée des baisses de revenus à court terme, il n'a en revanche certainement pas évité le creusement des inégalités avec tout le risque de conflagration sociale que cela comporte. Bien plus, un décrochage plus lourd est sans doute à venir avec l'annonce d'une baisse de l'indemnisation du chômage partiel à partir du 1er juin et la menace croissante de licenciements collectifs : nous ne sommes donc qu'au début de la spirale récessive. Les pertes de revenus massives sont en conséquence devant nous, et elles concerneront progressivement une majorité de Français.

>> Plus de vidéos sur le site Xerfi Canal, le médiateur du monde économique

Suivez La Tribune
Partageons les informations économiques, recevez nos newsletters